

Avis n° 2025/05
relatif à l'accréditation de
Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale
Sigle :	EILCO
Type :	Public
Académie :	Lille
Sites de l'école :	Longuenesse, Calais, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2022/12, avis n°2021/07

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (renouvellement périodique) :

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, en formation initiale sous statut étudiant, sur le site de Longuenesse.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, sur le site de Longuenesse, en formation continue.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique, en formation initiale sous statut étudiant, sur le site de Calais.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, en formation initiale sous statut étudiant, sur le site de Dunkerque.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, en formation initiale sous statut étudiant, sur le site de Dunkerque.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, en formation continue, sur le site de Dunkerque.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Agroalimentaire, en formation initiale sous étudiant, sur le site de Boulogne-sur-Mer.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Agroalimentaire, en FISEA, sur le site de Boulogne-sur-Mer.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, en FISEA, sur le site de Longuenesse.

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique, en FISEA, sur le site de Calais.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale ;
- Vu le rapport établi par Claire PEYRATOUT (membre de la CTI, rapporteur principal), Danièle QUANTIN (experte auprès de la CTI, corapporteur), Thierry GARCIA (expert auprès de la CTI, expert), Clémence BERNARD (experte auprès de la CTI, experte), Rabea ZIRI (experte auprès de la CTI, experte internationale), Mathis MOIZANT (expert auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 Mai 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, sur le site de Longuenesse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, sur le site de Longuenesse	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel, sur le site de Longuenesse	FISEA	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique, sur le site de Calais	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique, sur le site de Calais	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique, sur le site de Calais	FISEA	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, sur le site de Dunkerque	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, sur le site de Dunkerque	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement, sur le site de Dunkerque	FISEA	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Agroalimentaire, sur le site de Boulogne-sur-Mer	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Agroalimentaire, sur le site de Boulogne-sur-Mer	FISEA	2025	2029-2030	maximale
Autorisation d'ouverture d'un cycle préparatoire de l'établissement				A compter de la rentrée universitaire

Autorisation d'ouverture d'un cycle préparatoire de l'établissement	A compter de la rentrée universitaire
Site de Longuenesse	

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement

- Poursuivre le soutien actif de l'école, en particulier en accompagnant le projet ambitieux de développement par l'attribution de moyens adaptés

Pour l'école

- Poursuivre le déploiement de la démarche compétences notamment en revoyant les niveaux de compétences à atteindre, et en mettant en place l'évaluation des compétences
- Rendre la démarche qualité opérationnelle et outil de la stratégie de l'école
- Poursuivre et consolider la stratégie internationale
- Développer l'état d'esprit "école" au sein des élèves
- Nommer un référent VSS à l'école
- Consolider les données sur l'insertion professionnelle
- Contribuer à développer l'associations des anciens élèves

Pour chaque spécialité

- Effectuer une analyse détaillée du positionnement de l'école vis-à-vis de la concurrence et des alliances
- Mettre en place des indicateurs pertinents permettant une analyse précise du recrutement et de l'insertion professionnelle, notamment dans le territoire
- Envisager la mutualisation des cours scientifiques
- Partager les bonnes pratiques afin de déployer les innovation pédagogiques en impliquant davantage les enseignants

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie industriel	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Informatique	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Génie énergétique et Environnement	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral, spécialité Agroalimentaire	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 mai 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 juin 2025

Jean-Louis ALLARD
Le vice-président

